



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr. GENERALE

A/49/190  
29 juin 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS/ESPAGNOL/  
FRANCAIS/RUSSE

Quarante-neuvième session  
Point 55 a) de l'ordre du jour provisoire\*

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

Données normalisées sur les dépenses militaires  
communiquées par les Etats

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	Page
I. INTRODUCTION	3
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	4
Allemagne	4
Argentine	8
Australie	12
Autriche	15
Barbade	19
Biélorus	22
Bulgarie	27
Chypre	31
Finlande	34
France	40
Grèce	45
Hongrie	48
Islande	52
Jordanie	53
Mexique	56
Nouvelle-Zélande	59
Pays-Bas	62
Perou	69
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	72
Suède	77
Turquie	80
Annexe. Instrument de publication et directives s'y rapportant	87

\* A/49/50/Rev.1.

Note explicative

Les chiffres des tableaux du présent document ont été communiqués par les Etats sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires. A des fins analytiques, les renseignements communiqués ont été informatisés, sous réserve d'ajustements mineurs, de manière à se conformer aux pratiques statistiques standard.

On peut consulter les réponses des Etats au Bureau des affaires de désarmement, au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

## I. INTRODUCTION

1. Le 12 décembre 1985, l'Assemblée générale a adopté la résolution 40/91 B, dans laquelle elle a, notamment, réitéré sa recommandation selon laquelle tous les Etats Membres devraient faire rapport au Secrétaire général tous les ans, avant le 30 avril, en utilisant l'instrument de publication (voir annexe), sur leurs dépenses militaires de l'exercice budgétaire le plus récent pour lequel les données sont disponibles. Au paragraphe 8 de cette résolution, l'Assemblée a souligné à nouveau la nécessité d'augmenter le nombre des Etats faisant rapport, afin d'obtenir la participation du plus large éventail possible d'Etats appartenant à des régions géographiques différentes et représentant des systèmes budgétaires différents.

2. En application de cette recommandation, le Secrétaire général, dans une note verbale datée du 25 février 1994, a prié tous les Etats Membres de présenter leur rapport le 30 avril 1994 au plus tard.

3. En réponse à sa note verbale, le Secrétaire général a reçu des rapports de 21 pays qui ont tous utilisé l'instrument de publication. On trouvera ces réponses à la section II du présent rapport. Les réponses reçues par la suite seront publiées dans des additifs au présent rapport.

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

ALLEMAGNE

[Original : anglais]  
[28 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ALLEMAGNE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1994

Monnaie nationale et unité de mesure : deutsche mark (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



ALLEMAGNE (en centaines de milliers de deutsche marks) (suite)

Types de forces	Types de coûts														
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)		
	:Forces :straté- :giques	:forces :terrestres	:navales	:aériennes	:combat	:Forces :de	:Autres :forces	:Soutien :militaire	:national	:Etranger	:(ONU)	:la paix	:Non :militaires	:Défense :civile	
2.1.9 Electronique et communications	3 834	666	1 768	2 220	1									8 489	27
2.1.10 Véhicules non blindés	2 516	102	475	219	5									3 317	456
2.1.11 Divers	2 102	362	773	2 173	28									5 438	169
2.2 Construction	7 851	1 413	3 229	8 417	258									21 168	1 662
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	201	197	1 528											1 926	
2.2.2 Bases de lancement de missiles			122											122	
2.2.3 Bases et installations navales	57	462	151	558	31									462	797
2.2.4 Electronique, etc.			24	339										6 569	230
2.2.5 Installations pour le personnel	5 156			340										340	35
2.2.6 Locaux médicaux				275										2 042	35
2.2.7 Installations d'entraînement	1 162		267	338										1 496	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	1 004		121	184											
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	255		191	157										2 026	28
2.2.10 Ouvrages fortifiés															506
2.2.11 Abris					95									95	
2.2.12 Terrains					5 277									5 293	826
2.2.13 Divers	16														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT				25 235										25 235	38
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)	193 201	46 327	90 515	167 147	5 211	600	(2 500)	503 001	6 601						

Le total n'inclut pas les 250 millions de deutsche marks qui figurent dans la colonne 11 (Maintien de la paix (ONU)).

### Notes explicatives

#### 1.1 Personnel

Ces chiffres ne comprennent pas les pensions.

##### 1.2.1 Fournitures d'usage courant

Ce poste recouvre les dépenses de carburant, huile et lubrifiants, de cantine (mess) et d'achat de vêtements de remplacement, de médicaments et de pansements.

##### 1.2.3 Services contractés

Ce poste comprend les frais postaux, les frais de chargement et de transport, les frais de télécommunications et les dépenses de bureau.

Dans le système de comptabilité des forces armées fédérales, les frais de voyage sont considérés comme des dépenses de personnel et figurent sous les postes 1.1.1 à 1.1.3.

La ventilation de ces chiffres par élément demanderait un surcroît de temps et de ressources.

##### 1.2.4 Loyers immobiliers

Sauf dans le cas de la colonne 14, les loyers immobiliers sont inclus dans les frais d'entretien et de réparation de biens immobiliers sous le poste 1.2.2.

##### 2.1.2 Missiles

Les achats de missiles figurent sous le poste 2.1.1.

##### 2.1.6 Artillerie et 2.1.7 Autres armes des forces terrestres

Il n'est pas possible de fournir des chiffres distincts pour chacun de ces postes. Le montant total figure sous le poste 2.1.6.

#### 4. Total (1+2+3)

Il n'existe aucune ventilation par rubrique des dépenses encourues au titre des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

ARGENTINE

[Original : espagnol]  
[25 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ARGENTINE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : peso

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)





ARGENTINE (pesos) (suite)

Types de forces :	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) a/	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Forces stratégiques terrestres :			Forces navales :	Forces aériennes :	Forces de combat :	Sou- : militaires :	Commandement :	para- : militaires :	Ferri- : nationale :	toire : étranger :	de la : (ONU) :	Non : ven- : dépenses :	Total des : militaires :	Défence : civile :
Forces stratégiques terrestres :			Forces navales :	Forces aériennes :	Forces de combat :	Sou- : militaires :	Commandement :	para- : militaires :	Ferri- : nationale :	toire : étranger :	de la : (ONU) :	Non : ven- : dépenses :	Total des : militaires :	Défence : civile :
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	-	39 505 058	-	-	-	-	-	39 505 058	...
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)	863 067 387	531 646 689	564 526 208	-	..	1 713 845 428	573 666 000	-	-	-	-	-	4 246 751 712	...

a/ Englobe la police nationale et la préfecture maritime.

b/ Correspond au budget du ministère des relations extérieures.

c/ Dépenses incluses dans celles du soutien de l'administration et du commandement centraux (voir "Commandement", col. 7).

AUSTRALIE

[Original : anglais]  
[14 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUSTRALIE

Exercice budgétaire : 1er juillet 1992-30 juin 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar australien (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



AUSTRALIE (en centaines de milliers de dollars australiens) (suite)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction						3 038	56							3 094
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc. pour le personnel														
2.2.5 Installations Locaux médicaux														
2.2.6 Installations d'entraînement														
2.2.7 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.8 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.9 Ouvrages fortifiés														
2.2.10 Abris														
2.2.11 Terrains														
2.2.12 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)	21 256	14 133	17 416	39 239	16 617	761	109 422	60						

AUTRICHE

[Original : anglais]  
[29 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUTRICHE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1994

Monnaie nationale et unité de mesure : schilling (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)





AUTRICHE (suite)

Notes

- a/ L'Autriche ne dispose pas d'une armée de l'air indépendante, tous les coûts correspondants (aviation militaire) sont inclus dans la colonne 2, Forces terrestres.
- b/ Les versements effectués au titre des forces de maintien de la paix de l'ONU, qui s'élevaient à environ 379 260 000 schillings, sont inclus dans la colonne 2, Forces terrestres.
- c/ Les dépenses au titre de la défense civile ne sont pas imputées sur le budget de la défense mais sur celui du ministère de l'intérieur.
- d/ Les dépenses afférentes au personnel civil sont comptabilisées sous le poste 1.1.2 (Autres personnels militaires).
- e/ Les dépenses afférentes aux personnels de réserve sont comptabilisées sous le poste 1.1.1 (Conscrits).
- f/ Les dépenses afférentes à la recherche-développement ne sont pas comptabilisées séparément. Elles sont incluses dans le poste 1 (Fonctionnement) et/ou 2 (Achats et construction).

BARBADE

[Original : anglais]  
[6 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BARBADE

Exercice budgétaire : 1er avril 1992-31 mars 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar de la Barbade

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)





BELARUS

[Original : russe]  
[27 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BELARUS

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : coupons de la Banque nationale de la  
République de Bélarus (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses  
militaires)

BEJARUS en millions de coupons de la Banque nationale de la République de Bélarus) (xxxxx)

Types de forces :	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Types de coûts :	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1. FONCTIONNEMENT	128 533	22 420		22 420			2 128						153 081	965
1.1 <u>Personnel</u>	43 798			12 275			1 875						57 948	651
1.1.1 Conscrits	4 377			876									5 253	91
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	31 486			10 232			1 369						43 087	447
1.1.3 Civils	7 935			1 167			506						9 608	113
1.2 <u>Opérations et entretien</u>	84 735			10 145			253						95 133	314
1.2.1 Fournitures d'usage courant	44 418			7 270			119						51 807	148
1.2.2 Entretien et réparations	22 830			1 879			15						24 724	27
1.2.3 Services contractés	13 680			696			98						14 474	3
1.2.4 Loyers immobiliers	3 807			300			21						4 128	136
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	22 750			453			20						23 223	564
2.1 <u>Achats</u>														23
2.1.1 Aéronefs et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														

BELARUS (en millions de coupons de la Banque nationale de la République de Bélarus) xxxxx (suite)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														23
2.1.11 Divers														
2.2 Construction		22 750		453			20						23 223	541
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles				194										194
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														20
2.2.5 Installations pour le personnel				17										
2.2.6 Locaux médicaux		21 767												21 784
2.2.7 Installations d'entraînement		56												56
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		30												30
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris		665		85										750
2.2.12 Terrains		232		157										389
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPEMENT		950		49										999
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		250		49										299
3.2 Développement, essais et évaluation		700												700
4. TOTAL (1+2+3)		152 233		22 922			2 148						177 303	1 529

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 56 357 roubles

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 63 000

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des points n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Ventes par le secteur militaire de :

a) Terrains :

b) Biens immobiliers autres que les terrains :  
1 261 000 000 roubles

c) Matériel : 11 632 000 000 roubles

d) Services : 97 000 000 roubles

e) Divers : 624 000 000 roubles

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

BULGARIE

[Original : anglais]  
[1er janvier 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BULGARIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : lev (en centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



BULGARIE (en milliers de leva) (suite)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien admi- nistration et commandement centraux	Aide militaire	Forces :Comman-;para- :toire	Territ- :toire	Maintien :de la paix	Non :ventiles	Non :militaires	Défense :militaires	Civile
2.1.7	Autres armes des forces terrestres													
2.1.8	Munitions													
2.1.9	Electronique et communi- cations													
2.1.10	Véhicules non blindés													
2.1.11	Divers													
2.2	680	8	774	94 195	476	540 466	13 576	4 270	326 720	5 770	4 270	335 772	96 133	
2.2.1	Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2	Bases de lancement de missiles													
2.2.3	Bases et installations navales													
2.2.4	Electronique, etc.													
2.2.5	Installations pour le personnel													
2.2.6	Locaux médicaux													
2.2.7	Installations d'entraîne- ment													
2.2.8	Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9	Locaux de commandement et d'admini- stration													
2.2.10	Ouvrages fortifiés													
2.2.11	Abris													
2.2.12	Terrains													
2.2.13	Divers													



CHYPRE

[Original : anglais]  
[26 janvier 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : CHYPRE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : livre chypriote (en milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TYPE (en dizaines de milliers de livres égyptotes)

Types de coûts	Types de forces:	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
		: Forces : stratégiques	: Forces : navales	: Forces : aériennes	: Forces : de combat	: Autres : forces	: Soutien : national	: Commandement : étranger	: Par- : militaires	: Territoire : national	: Maintien de : la paix : (ONU)	: Non : ventilés	: Non : militaires:	: Défense : civile	
1. FONCTIONNEMENT		-	-	-	-	-	-	3 140	-	-	-	-	1 485	4 625	
1.1 Personnel		-	-	-	-	-	-	2 142	-	-	-	-	-	2 142	
1.1.1 Conscrits		-	-	-	-	-	-	250	-	-	-	-	-	250	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		-	-	-	-	-	-	1 615 277	-	-	-	-	-	1 615 277	
1.1.3 Civils		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2 Opérations et entretien		-	-	-	-	-	-	998	-	-	-	-	1 485	2 483	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		-	-	-	-	-	-	540	-	-	-	-	-	540	
1.2.2 Entretien et réparations		-	-	-	-	-	-	96	-	-	-	-	974	1 070	
1.2.3 Services contractés		-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-	-	100	
1.2.4 Loyers immobiliers		-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	
1.2.5 Divers		-	-	-	-	-	-	246	-	-	-	-	511	757	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		-	-	-	-	-	-	1 267	-	-	-	-	5 771	7 038	
2.1 Achats		-	-	-	-	-	-	356	-	-	-	-	5 081	5 437	
2.1.1 Aéronefs et moteurs		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.4 Navires et bateaux		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.5 Véhicules blindés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.6 Artillerie		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 697	2 697	
2.1.8 Munitions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 765	1 765	

CHYPRE : Les dizaines de milliers de livres syriennes. Suite.

Types de forces:	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
2.1.9 Electronique et communications	-	-	-	-	-	-	70	-	-	-	-	271	341	
2.1.10 Véhicules non blindés	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	
2.1.11 Divers	-	-	-	-	-	-	285	-	-	-	-	348	633	
2.2 Construction	-	-	-	-	-	-	911	-	-	-	-	690	1 601	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.3 Bases et installations navales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.4 Electronique, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.5 Installations pour le personnel	-	-	-	-	-	-	846	-	-	-	-	250	1 096	
2.2.6 Locaux médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.7 Installations d'entraînement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	177	177	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	40	
2.2.11 Abris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.12 Terrains	-	-	-	-	-	-	55	-	-	-	-	-	55	
2.2.13 Divers	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	223	233	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Développement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4. TOTAL (1+2+3)	-	-	-	-	-	-	4 407	-	-	-	-	7 256	11 663	

FINLANDE

[Original : anglais]  
[29 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FINLANDE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : markka (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

FINLANDE en millions de markkaa

Types de forces :	Types de coûts :													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Forces de combat	Autres forces	Soutien administratif et commandement centraux	Soutien administratif et commandement centraux	Aide militaire	Maintien de la paix (ONU)	Forces paramilitaires	Forces nationales	Forces étrangères	Total des dépenses militaires
1. FONCTIONNEMENT	2 549	264	653	444	831	179	1 463	6 383						
1.1 Personnel	2 516	263	651	435	689	142	4 696							
1.1.1 Conscrits	138	10	9	2			159							
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	2 378	253	642	433	689	142	3 706							
1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien	33	1	2	9	142	37	1 463	1 687						
1.2.1 Fournitures d'usage courant					60	11	892	963						
1.2.2 Entretien et réparations					45	24	69							
1.2.3 Services contractés					20	2	22							
1.2.4 Loyers immobiliers	33	1	2	9	2		47							
1.2.5 Divers					15		571	586						
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	1 840	370	643	62	120	334	3 369							
2.1 Achats	1 720	350	583	62	96	334	3 145							
2.1.1 Aéronefs et moteurs			279		20		299							
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques nucléaires	306	10					316							
2.1.3 Navires et bateaux		67			40		107							
2.1.4 Véhicules blindés	108						108							
2.1.5 Artillerie	31	8					39							
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	232						232							
2.1.7 Munitions	300	12	2				316							

FINLANDE (en millions de markkaa) (suite)

Types de forces:	: Forces :			: Soutien, admi- :			: Aide militaire :			: Total des :				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Types de coûts	: Forces :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :	: Forces de :
	stratég-	terrestres:	navales:	aériennes:	combat :	Soutien:	démement :	national :	Etranger:(ONU)	: la paix :	Non :	Maintien de :	dépenses :	Militaires:
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
2.1.9 Electronique et communications		174	56	98			62	24						414
2.1.10 Vehicules non blindés		205				180		6						391
2.1.11 Divers		364	197	204		154		4						923
2.2 Construction		120	20	60				24						224
2.2.1 Bases aériennes, aerodromes				18										18
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales			1											1
2.2.4 Electronique, etc.			5	30										35
2.2.5 Installations pour le personnel		24		5										29
2.2.6 Locaux médicaux		2												2
2.2.7 Installations d'entraînement		14												14
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		30	5											35
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		10												10
2.2.10 Ouvrages fortifiés		10	6	6										22
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains		30	3	1										34
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT											15			15
3.1 Recherche fondamentale et appliquée											5			5
3.2 Développement, essais et évaluation											10			10
4. TOTAL (1+2+3)	4	389	634	1 296		334	506	951		179	1 478	9 767	20	20

Notes

1. Vu la structure du système budgétaire en vigueur, les dépenses de fonctionnement et d'entretien ne peuvent en majeure partie pas être ventilées en fonction des différents secteurs de la défense.

2. Les dépenses inhérentes à notre participation aux opérations de maintien de la paix assurées par l'Organisation des Nations Unies sont présentées sous forme de dépenses brutes. L'ONU nous en rembourse une partie conformément aux principes arrêtés à cet effet. Par suite de certains retards dans ces remboursements, la Finlande n'est toutefois pas en mesure de déterminer le montant net des dépenses qu'elle a encourues à ce titre.

3. En Finlande, les dépenses inhérentes à la défense civile ne sont pas intégrées aux dépenses militaires. Elles sont considérées comme relevant du ministère de l'intérieur. Le financement de la défense civile est en majeure partie assuré par les municipalités et le secteur privé.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 80 580 markkaa

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 22 889

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des points n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : 230 millions de markkaa

Ventes par le secteur militaire de :

a) Terrains : néant

b) Biens immobiliers autres que les terrains : néant

c) Matériel : 25,9 millions de markkaa

d) Services : 16,3 millions de markkaa

e) Divers :

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

FRANCE

[Original : français]  
[3 mai 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FRANCE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1994

Monnaie nationale et unité de mesure : franc (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)







Notes

Les chiffres présentés sont ceux du budget militaire de la France pour 1994, pensions non comprises. L'unité monétaire et la terminologie employées sont conformes aux critères applicables à l'ONU. Ces chiffres appellent les commentaires ci-après :

a) La rubrique "Forces stratégiques" comprend les armes nucléaires de dissuasion;

b) Le budget de la gendarmerie est inclus dans la colonne des "Forces paramilitaires";

c) Les dépenses correspondant aux rubriques "Aide militaire" et "Défense civile" ne sont pas indiquées parce que, d'une part, les documents financiers relatifs à l'aide militaire ne sont pas publiés et que, d'autre part, la défense civile ne relève pas du ministère de la défense;

d) Les renseignements voulus pour répondre à la partie II du questionnaire sont les suivants :

- i) Les questions 1, 2 et 3 concernent le barème moyen des salaires dans le secteur civil au cours de l'année examinée, l'aide militaire reçue de l'étranger, l'épuisement des stocks de munitions, les ventes de terrains, les autres biens immobiliers, le matériel et les services. On ne dispose d'aucun renseignement à ce sujet;
- ii) Les questions 4 et 5 concernent les importations et les exportations de matériel militaire et les modalités d'une éventuelle comparaison entre les dépenses militaires françaises et celles d'autres pays. Ces renseignements ne peuvent être divulgués.

GRECE

[Original : anglais]  
[2 juin 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : GRECE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : drachme (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



PRECE (en dizaines de milliers de drachmes) : SUIVÉ

Types de forces :	Aide militaire :													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Forces : stratégiques : terrestres : navales :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :	Forces : aériennes : de combat :	Forces : de soutien :
2.1.9 Electronique et communications	322 300	7 800	27 500	31 300										388 900
2.1.10 Véhicules non blindés	366 300	8 900	60 800	8 000										383 200
2.1.11 Divers	1 139 600	178 100	60 800	100										1 378 600
2.2 Construction	425 200	2 800	128 900	207 100										764 000
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes			128 900											128 900
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales		2 800												2 800
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel	371 500			137 000										508 500
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains	53 700			70 100										123 800
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT		2 000	23 525											25 525
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		2 000	9 580											11 580
3.2 Développement, essais et évaluation			13 945											13 945
4. TOTAL (1+2+3)	22 553 700	11 796 400	23 263 825	377 300								a/	57 991 225	

a/ Une somme de 58 300 drachmes, qui devrait apparaître ici, est incluse dans le total donné pour les Forces terrestres (10 801 400 drachmes).

HONGRIE

[Original : anglais]  
[25 mars 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : HONGRIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1994

Monnaie nationale et unité de mesure : forint (en milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)





MONDRIE : en millions de florins : suite)

Types de forces :	Aide militaire :												
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Types de coûts :													
3. RECHERCHE- DEVELOPPEMENT						163 637							163 637
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation						163 637							163 637
3A. Subventions							161 400						161 400
4. TOTAL (1+2+3)	17 129 100		8 462 800		28 026 900	4 169 560				8 701 300	66 489 560		

ISLANDE

[Original : anglais]  
[24 mars 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ISLANDE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure :

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

L'Islande n'a pas fait de dépenses militaires en 1993.

JORDANIE

[Original : anglais]  
[mai 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : JORDANIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : dinar jordanien (en milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



JORDANIE (en millions de dinars jordaniens) (suite)

Types de forces :	Types de coûts :													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien national	Commandement centraux	Forces paranationales	Territoire étranger	Aide militaire	Maintien de la paix	Non ventilés	Total des dépendances militaires	Défense civile
2.1.9 Electronique et communications				125										125
2.1.10 Véhicules non blindés		1 211		200										1 411
2.1.11 Divers														
2.2 Construction		2 476		130										2 606
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux		876												876
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers		1 600		130										1 730
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		253 665		50 145										303 810

MEXIQUE

[Original : espagnol]  
[30 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : MEXIQUE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : nouveau peso mexicain  
(en centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



MEXIQUE (en centaines de milliers de nouveaux pesos mexicains) (suite)

Types de forces:	: (1) :		: (2) :		: (3) :		: (4) :		: (5) :		: (6) :		: (7) :		: (8) :		: (9) :		: (10) :		: (11) :		: (12) :		: (13) :		: (14) :		
	Forces straté- giques	:Forces :terrestres: :navales:	Forces aériennes:	Forces de combat	Autres forces de:	Forces de:																							
2.1.9 Electronique et communications																													
2.1.10 Véhicules non blindés																													
2.1.11 Divers																													
2.2 Construction																													
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes																													
2.2.2 Bases de lancement de missiles																													
2.2.3 Bases et instal- lations navales																													
2.2.4 Electronique, etc.																													
2.2.5 Installations pour le personnel																													
2.2.6 Locaux médicaux																													
2.2.7 Installations d'entraînement																													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																													
2.2.9 Locaux de comman- dement et d'administration																													
2.2.10 Ouvrages fortifiés																													
2.2.11 Abris																													
2.2.12 Terrains																													
2.2.13 Divers																													
3. RECHERCHE- DEVELOPPEMENT																													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																													
3.2 Développement, essais et évaluation																													
4. TOTAL (1+2+3)																													

51 580

51 580

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

NOUVELLE-ZELANDE

[Original : anglais]  
[24 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NOUVELLE-ZELANDE

Exercice budgétaire : 1er juillet 1992 au 30 juin 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar néo-zélandais (en milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

NOUVELLE-ZELANDE (en milliers de dollars néo-zélandais)

Types de forçés:	Types de forçés:													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces : stratégiques	Forces : terrestres	Forces : navales	Forces : aériennes	Forces : de combat	Autres : forces de	Forces : commandement centraux	Soutien, administration et commandement	Aide militaire	Maintien de la paix	Non ventilés	Total des dépenses militaires	Defense civile	
1. FONCTIONNEMENT	-	290 702	186 687	251 014	-	54 941	1 945	-	-	-	278 642	1 053 931	-	-
1.1 Personnel	-	204 373	108 796	150 134	-	22 153	1 926	-	-	-	-	487 382	-	-
1.1.1 Conscrits	-	173 776	91 200	137 666	-	10 106	1 838	-	-	-	-	414 586	-	-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	-	9 871	879	607	-	191	-	-	-	-	-	11 548	-	-
1.1.3 Civils	-	20 726	16 717	11 861	-	11 856	88	-	-	-	-	61 248	-	-
1.2 Opérations et entretien	-	76 329	77 891	100 880	-	32 788	19	-	-	-	278 642	566 549	-	-
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	22 600	22 259	35 127	-	1 479	17	-	-	-	-	81 482	-	-
1.2.2 Entretien et réparations	-	24 822	33 451	28 407	-	2 138	2	-	-	-	-	88 820	-	-
1.2.3 Services contractés	-	23 853	20 171	33 566	-	19 186	-	-	-	-	-	96 776	-	-
1.2.4 Loyers immobiliers	-	2 508	775	592	-	9 643	-	-	-	-	-	13 518	-	-
1.2.5 Divers	-	2 546	1 235	3 188	-	3 42	-	-	-	-	278 642	285 953	-	-
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	-	19 100	54 700	60 600	-	14 900	-	-	-	-	-	149 300	-	-
2.1 Achats	-	8 000	19 000	47 500	-	-	-	-	-	-	-	74 500	-	-
2.1.1 Aéronefs et moteurs	-	-	-	37 900	-	-	-	-	-	-	-	37 900	-	-
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.4 Navires et bateaux	-	-	2 500	-	-	-	-	-	-	-	-	2 500	-	-
2.1.5 Véhicules blindés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.6 Artillerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.8 Munitions	-	3 000	4 000	5 000	-	-	-	-	-	-	-	12 000	-	-

NOUVELLE-ZELANDE (en milliers de dollars néo-zélandais) (suite)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien administratif et commandement centraux	Forces de commandement	Forces para- militaires	Territoire national	Aide militaire de l'étranger (ONU)	Maintien de la paix	Non ventilés	Total des dépenses militaires	Défense civile
2.1.9 Electronique et communications	-	-	9 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 500	-
2.1.10 Véhicules non blindés	-	4 000	1 000	2 000	-	-	-	-	-	-	-	-	7 000	-
2.1.11 Divers	-	1 000	2 000	2 600	-	-	-	-	-	-	-	-	5 600	-
2.2 Construction	-	11 100	35 700	13 100	-	14 900	-	-	-	-	-	-	74 800	-
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.3 Bases et installations navales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.4 Electronique, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.5 Installations pour le personnel	-	10 000	12 000	7 000	-	-	-	-	-	-	-	-	29 000	-
2.2.6 Locaux médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.7 Installations d'entraînement	-	-	12 600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 600	-
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	-
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	1 100	1 100	1 100	-	-	-	-	-	-	-	-	3 300	-
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.11 Abris	-	-	-	9 500	-	-	-	-	-	-	-	-	9 500	-
2.2.12 Terrains	-	-	-	5 400	-	-	-	-	-	-	-	-	5 400	-
2.2.13 Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2 Développement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. TOTAL (1+2+3)	-	299 802	241 387	311 614	-	69 841	1 945	-	-	-	-	278 642	1 203 231	-

PAYS-BAS

[Original : anglais]  
[25 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PAYS-BAS

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : florin néerlandais (en milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)





PAYS-BAS (en millions de florins néerlandais) : Suisse

Types de forces:	Suisse													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) [a]	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces aériennes	Forces navales	Forces de combat	Autres forces	Soutien de la commande	Forces paranationales	Forces de la paix	Forces de la paix (ONU)	Aide militaire	Forces de la paix (ONU)	Forces de la paix (ONU)	Forces de la paix (ONU)	Forces de la paix (ONU)
3. RECHERCHE- DEVELOPPEMENT	..	...	...	...	...	134 000	...	...	...	...	...	-	134 000	...
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	..	...	...	...	...	100 200	...	...	...	...	...	-	100 200	...
3.2 Développement, essais et évaluation	..	...	...	...	...	33 800	...	...	...	...	...	-	33 800	...
4. TOTAL (1+2+3)	..	5 361 200	2 892 000	2 605 800	274 400	2 940 100	...	...	...	...	...	-	14 073 500	13 500

Appendice à l'instrument de publication (Tableau) - 1992

1. 1.1.2 Les pensions militaires figurent dans la colonne 6 "Soutien" pour un montant de 1 543 087 000 florins, en remplacement des dépenses effectuées au titre des pensions.
2. 1.2.2 Les modifications importantes et les grosses réparations sont incluses dans l'objet de dépense approprié du poste "Achats".
3. 1.2.4 Les renseignements concernant les coûts des loyers ne sont pas disponibles.
4. Pour des raisons techniques, certaines dépenses du poste "Recherche-développement" sont incluses dans l'objet de dépense approprié du poste "Achats".
5. Les dépenses afférentes à la "Maréchaussée royale" des Pays-Bas (chargée de tâches de sécurité tant intérieure qu'extérieure) figurent dans la colonne 5 "Autres forces de combat". Certaines dépenses complémentaires concernant la "Maréchaussée" sont inscrites dans les colonnes 2, 3 et 4.
6. Les chiffres relatifs à la "Défense civile" sont indiqués dans la réponse des Pays-Bas.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés dans le secteur militaire.

Réponse : 25 400 florins néerlandais

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 38 892

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :

3. S'agissant des points n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Equipement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains	)	
	)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains	)	
	)	
c) Matériel	)	104 000 000 florins
	)	
d) Services	)	
	)	
e) Divers	)	

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PEROU

[Original : espagnol]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PEROU

Exercice budgétaire : 1er janvier au 30 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : nouveau sol (en milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)



PEROU (en milliers de nouveaux soles) (suite)

Types de forces:														
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Forces de combat	Autres Forces	Forces de para-	Commandement centraux	Soutien, adm- nistration et commandement centraux	Aide militaire	Maintien de la paix (ONU)	Non militaires	Total des dépenses militaires	Total des dépenses civiles
Types de coûts														
2.1.9 Electronique et communications			1 104										1 104	
2.1.10 Véhicules non blindés			535	10 000									10 535	
2.1.11 Divers			10 520										10 520	
2.2 Construction		3 622	6 662										10 284	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales			3 447										3 447	
2.2.4 Electronique, etc.			3 215										3 215	
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		3 622											3 622	
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT			24										24	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée			24										24	
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		509 504	469 196	404 109									1 382 809	

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[Original : anglais]  
[31 mai 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Exercice budgétaire : 1er avril 1992 au 31 mars 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : livre sterling (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD (en centaines de milliers de livres sterling)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Forces de combat	Forces paradémont	Forces de soutien	Forces de commandement centraux	Administration et commandement centraux	Aide militaire	Maintien de la paix	Non ventiles	Total des dépenses militaires	Défense civile
1. FONCTIONNEMENT	59 175	36 525	47 448	39 033	176								182 357	
1.1 Personnel	41 008	20 303	21 826	18 988									102 125	
1.1.1 Conscrits														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	32 123	14 760	18 695	4 533									70 111	
1.1.3 Civils	8 885	5 543	3 131	14 455									32 014	
1.2 Opérations et entretien	18 167	16 222	25 622	20 045						176			80 232	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	11 678	9 418	10 334	12 930									44 360	
1.2.2 Entretien et réparations	2 885	2 489	9 638	15									15 027	
1.2.3 Services contractés														
1.2.4 Loyers immobiliers	3 604	4 315	5 650	7 100									20 845	
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	15 768	25 311	11 196	3 128									55 403	
2.1 Achats	13 433	24 344	9 113	1 504									48 394	
2.1.1 Aéronefs et moteurs	343	2 894	4 631	1									7 869	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	1 864	4 890	1 195	59									8 008	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux	1	13 018		1									13 020	
2.1.5 Véhicules blindés	2 042		1	1									2 043	
2.1.6 Artillerie	939	2	1										942	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	841	1	4	1									847	
2.1.8 Munitions	2 818	2 356	204	4									5 382	

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD (en centaines de milliers de livres sterling) (suite)

Types de forces:	: Forces :			: Forces de :			: Soutien, admi- :			: Aide militaire :			: Total des :		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
Types de coûts	: Forces :			: Forces de :			: Soutien, admi- :			: Aide militaire :			: Total des :		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
2.1.9 Electronique et communications	1 970	905	2 959	1 437										7 271	
2.1.10 Vehicules non blindés	2 615	278	118	1										3 012	
2.1.11 Divers														7 009	
2.2 Construction	2 335	967	2 083	1 624											
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes															
2.2.2 Bases de lancement de missiles															
2.2.3 Bases et installations navales															
2.2.4 Electronique, etc.															
2.2.5 Installations pour le personnel															
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement															
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains															
2.2.13 Divers															
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT a/	(2 541)	(3 570)	(6 282)	(9 581)										(21 974)	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)	74 943	61 836	58 644	42 161					176					237 760	

a/ Déjà incluse dans la rubrique 2 (Achats et construction).

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :

3. S'agissant des points n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Ventes par le secteur militaire de :

- a) Terrains : 68,0 millions de livres
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :
- c) Matériel : 48,7 millions de livres
- d) Services :
- e) Divers :

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

SUEDE

[Original : anglais]  
[26 mai 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : SUEDE

Exercice budgétaire : 1er juillet 1992 au 30 juin 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne suédoise (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

SUÈDE (en millions de couronnes suédoises)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Forces de commandement	Forces para- militaires	Forces de maintien de la paix	Aide militaire étrangère	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés	Total des dépenses militaires	Defense civile	
1. FONCTIONNEMENT	8 575	2 822	5 103	1 450	297	1 968	20 215							
1.1 Personnel	4 960	1 821	2 356	477	259		9 873							
1.1.1 Conscrits	1 120	220	240				1 580							
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	2 640	1 071	1 406	303			5 663							
1.1.3 Civils	1 200	530	710	174			2 630							
1.2 Opérations et entretien	3 615	1 001	2 747	973			10 342							
1.2.1 Fournitures d'usage courant	1 255	125	382	460			2 246							
1.2.2 Entretien et réparations	1 322	242	1 584	42			3 190							
1.2.3 Services contractés	548	391	495	399			1 847							
1.2.4 Loyers immobiliers	171	81	42	33			327							
1.2.5 Divers	319	162	244	39			2 732							
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	3 997	2 788	7 898	183			14 965							
2.1 Achats	3 284	2 587	7 504	128			13 602							
2.1.1 Aéronefs et moteurs	68	86	3 175				3 329							
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	694	228	253				1 175							
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux	0	1	174				1 174							
2.1.5 Véhicules blindés	318		26				318							
2.1.6 Artillerie	169						195							
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	278	256	58				592							
2.1.8 Munitions	549	127	62				740							

BILAN des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Type de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces aériennes	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien administratif et commandement centraux	Soutien administratif et commandement centraux	Forces paracommandement militaires	Forces paracommandement militaires	Aide militaire étrangère	Maintien de la paix (ONU)	Non ventiles	Total des dépenses militaires	Total des dépenses civiles
2.1.9 Electronique et communications	703	506	2 950	116							1		4 176	
2.1.10 Véhicules non blindés	110	10	114	10									245	
2.1.11 Divers	395	174	992									96	1 658	
2.2 Construction	713	201	394	55									1 363	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														138
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel	400	51	159	28									638	
2.2.6 Locaux médicaux	13	10											25	
2.2.7 Installations d'entraînement	125	10											135	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	55	10	14										79	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	5	27	6										33	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	87	74		26									192	
2.2.11 Abris	4	1	1										1	
2.2.12 Terrains	109	5	2	1									8	
2.2.13 Divers													114	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	127	127	127	199						488			1 068	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	127	127	127	58									439	
3.2 Développement, essais et évaluation				141									141	
4. TOTAL (1+2+3)	12 699	5 737	13 128	1 832						788		2 064	36 248	

TURQUIE

[Original : anglais]  
[12 avril 1994]

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : TURQUIE

Exercice budgétaire : 1er janvier au 31 décembre 1993  
et 1er janvier au 31 décembre 1994

Monnaie nationale et unité de mesure : livre turque (en millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PROJETS (en millions de livres turques)

Types de forces :	Aide militaire :													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	
Types de coûts :	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	
1. FONCTIONNEMENT	-	17 591 073	5 991 393	6 904 728	-	8 345 245	1 690 135	8 699 834	-	-	-	-	49 222 408	92 706
1.1 Personnel	-	11 708 087	4 576 437	4 491 987	-	7 625 603	1 399 844	5 478 656	-	-	-	-	35 280 614	67 500
1.1.1 Conscrits	-	223 617	255 863	292 500	-	8 500	6 720	555 144	-	-	-	-	1 342 344	-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	-	8 085 548	2 800 574	2 831 643	-	6 385 367	1 112 624	3 930 316	-	-	-	-	25 146 072	-
1.1.3 Civils	-	3 398 922	1 520 000	1 367 844	-	1 231 736	280 500	993 196	-	-	-	-	8 792 198	67 500
1.2 Opérations et entretien	-	5 882 986	1 414 956	2 412 741	-	719 642	290 291	3 221 178	-	-	-	-	13 941 794	25 206
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	4 884 330	1 051 478	1 954 430	-	200 928	134 212	2 638 691	-	-	-	-	10 864 069	13 577
1.2.2 Entretien et réparations	-	131 134	62 427	116 131	-	66 243	30 228	327 979	-	-	-	-	734 142	3 450
1.2.3 Services contractés	-	250 518	47 809	91 758	-	51 445	12 821	64 934	-	-	-	-	519 285	5 115
1.2.4 Loyers immobiliers	-	1 566	1 820	300	-	11 640	2 331	2 449	-	-	-	-	20 106	550
1.2.5 Divers	-	615 438	251 422	250 122	-	389 386	110 699	187 125	-	-	-	-	1 804 192	2 514
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	-	3 313 424	2 459 962	4 049 547	-	10 296 137	676 000	7 604 586	-	-	-	-	28 399 656	38 687
2.1 Achats	-	3 313 424	2 459 962	4 049 547	-	9 496 507	676 000	6 986 956	-	-	-	-	26 982 396	26 687
2.1.1 Aéronefs et moteurs	-	-	-	1 654 466	-	1 995 481	-	1 625 000	-	-	-	-	5 274 947	-
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	-	589 500	39 500	152 520	-	-	-	120 500	-	-	-	-	902 020	-
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.4 Navires et bateaux	-	-	1 060 400	-	-	614 034	-	1 890 000	-	-	-	-	3 564 434	-
2.1.5 Véhicules blindés	-	-	-	-	-	2 116 235	-	476 668	-	-	-	-	2 592 903	-
2.1.6 Artillerie	-	168 645	-	-	-	419	-	-	-	-	-	-	169 064	-

TURQUIE (en millions de livres turques) (suite)

Types de forces :	Forces terrestres :		Forces navales :		Forces aériennes :		Autres forces de combat :		Soutien, administration et commandement centraux :		Forces militaires :		Aide militaire :		Total des dépenses :	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
2.1.7	-	774 380	67 500	1 666 175	-	-	1 562	841 320	-	-	-	-	-	3 350 957	-	
2.1.8	-	518 905	221 923	480 030	-	194 032	1 357	605 680	-	-	-	-	-	2 021 927	-	
2.1.9	-	424 934	133 045	95 949	-	2 095 884	400 000	1 125 659	-	-	-	-	-	4 275 471	7 000	
2.1.10	-	970	407	407	-	243 047	518	57 731	-	-	-	-	-	303 080	5 800	
2.1.11	-	836 090	937 187	-	-	2 237 375	272 543	244 398	-	-	-	-	-	4 527 593	13 887	
2.2	-	-	-	-	-	799 630	-	617 630	-	-	-	-	-	1 417 260	12 000	
2.2.1	-	-	-	-	-	130 446	-	-	-	-	-	-	-	130 446	-	
2.2.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.4	-	-	-	-	-	126 555	-	1 940	-	-	-	-	-	128 495	-	
2.2.5	-	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	-	250 000	-	
2.2.6	-	-	-	-	-	21 000	-	74 690	-	-	-	-	-	95 690	-	
2.2.7	-	-	-	-	-	76 000	-	-	-	-	-	-	-	76 000	-	
2.2.8	-	-	-	-	-	32 000	-	-	-	-	-	-	-	32 000	-	
2.2.9	-	-	-	-	-	43 000	-	-	-	-	-	-	-	43 000	-	
2.2.10	-	-	-	-	-	14 000	-	484 200	-	-	-	-	-	498 200	-	
2.2.11	-	-	-	-	-	32 600	-	-	-	-	-	-	-	32 600	8 000	
2.2.12	-	-	-	-	-	74 029	-	18 000	-	-	-	-	-	92 029	4 000	
2.2.13	-	-	-	-	-	-	-	38 800	-	-	-	-	-	38 800	-	

TURQUIE (en millions de livres turques) (suite)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Forces de combat	Soutien	Commandement	Forces pararmilitaires	Territoires nationaux	Aide militaire	Maintien de la paix	Non aven- tures	Total des dépenses mili- taires	Defense civile
3. RECHERCHE- DEVELOPEMENT	-	-	-	-	-	80 948	-	-	-	-	-	-	80 948	-
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	50 000	-	-	-	-	-	-	50 000	-
3.2 Dévelop- pement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	30 948	-	-	-	-	-	-	30 948	-
4. TOTAL (1+2+3)	20 904 497	8 451 355	10 954 275	-	18 722 330	2 366 135	16 304 420	-	-	-	-	-	77 703 012	131 393

"JOURNÉE en millions de livres turques" (suite)

Types de forces:	Types de coûts													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1. FONCTIONNEMENT	- 28 978 512	10 382 090	12 352 893	-	15 386 155	2 693 175	12 203 321	-	-	-	-	-	81 996 146	125 450
1.1 Personnel	- 16 903 148	7 654 422	7 753 754	-	14 309 683	1 400 479	7 350 612	-	-	-	-	-	55 372 098	95 200
1.1.1 Conscrits	-	260 237	450 657	-	11 000	8 500	878 450	-	-	-	-	-	2 074 344	-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	- 11 700 166	5 348 675	5 752 314	-	12 108 265	1 098 979	5 260 785	-	-	-	-	-	41 269 184	-
1.1.3 Civils	- 4 942 745	1 855 090	1 535 940	-	2 190 418	293 000	1 211 377	-	-	-	-	-	12 028 570	95 200
1.2 Opérations et entretien	- 12 075 364	2 727 668	4 599 139	-	1 076 472	1 292 696	4 852 709	-	-	-	-	-	26 624 048	30 250
1.2.1 Fournitures d'usage courant	- 10 019 500	2 039 763	3 809 308	-	425 201	643 297	3 999 890	-	-	-	-	-	20 936 959	14 380
1.2.2 Entretien et réparations	- 180 000	85 000	296 999	-	100 930	206 549	464 150	-	-	-	-	-	1 333 628	3 900
1.2.3 Services contractés	- 544 850	87 800	171 165	-	117 331	26 132	112 985	-	-	-	-	-	1 060 263	6 200
1.2.4 Loyers immobiliers	- 5 100	4 000	450	-	22 838	4 743	2 850	-	-	-	-	-	39 981	800
1.2.5 Divers	- 1 325 914	511 105	321 217	-	410 172	411 975	272 834	-	-	-	-	-	3 253 217	4 970
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	- 6 011 200	3 190 000	5 528 940	-	19 422 496	1 857 293	11 315 393	-	-	-	-	-	47 325 322	30 979
2.1 Achats	- 6 011 200	3 190 000	5 528 940	-	17 590 024	1 857 293	10 244 372	-	-	-	-	-	44 421 829	18 650
2.1.1 Aéronefs et moteurs	- 127 000	49 000	1 949 920	-	4 625 000	-	2 517 500	-	-	-	-	-	9 268 420	-
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	- 1 058 100	60 400	286 100	-	-	-	186 775	-	-	-	-	-	1 591 375	-
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
2.1.4 Navires et bateaux	-	-	1 466 500	-	310 000	-	2 989 420	-	-	-	-	-	4 765 920	-
2.1.5 Véhicules blindés	- 87 000	-	-	-	6 650 000	-	502 827	-	-	-	-	-	7 239 827	-
2.1.6 Artillerie	- 82 248	53 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	135 448	-

TURQUIE (en millions de livres turques) (suite)

Types de forces :	Forces terrestres :		Forces navales :		Forces aériennes :		Autres forces :		Soutien, administration et commandement centraux :		Aide militaire :		Total des dépenses :	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	849 337	2 000	2 267 836	-	-	257 200	247 894	-	-	-	-	3 624 267	-
2.1.8 Munitions	-	1 702 674	310 260	918 884	-	-	250 093	1 111 669	-	-	-	-	4 293 580	-
2.1.9 Electronique et communications	-	978 995	93 350	106 200	-	3 970 000	499 000	1 710 652	-	-	-	-	7 358 197	6 750
2.1.10 Véhicules non blindés	-	-	-	-	-	635 000	1 400	191 750	-	-	-	-	828 150	3 350
2.1.11 Divers	-	1 125 846	1 155 290	-	-	1 400 024	849 600	785 885	-	-	-	-	5 316 645	8 550
2.2 Construction	-	-	-	-	-	1 832 472	-	1 071 021	-	-	-	-	2 903 493	12 329
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-	-	-	-	220 500	-	-	-	-	-	-	220 500	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-
2.2.3 Bases et installations navales	-	-	-	-	-	660 100	-	26 221	-	-	-	-	686 321	-
2.2.4 Electronique, etc.	-	-	-	-	-	298 605	-	-	-	-	-	-	298 605	-
2.2.5 Installations pour le personnel	-	-	-	-	-	212 515	-	90 400	-	-	-	-	302 915	-
2.2.6 Locaux médicaux	-	-	-	-	-	44 200	-	-	-	-	-	-	44 200	-
2.2.7 Installations d'entraînement	-	-	-	-	-	4 160	-	-	-	-	-	-	4 160	-
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	-	-	-	-	75 230	-	-	-	-	-	-	75 230	-
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	-	-	-	-	21 000	-	854 400	-	-	-	-	875 400	-
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-	-	-	-	19 000	-	-	-	-	-	-	19 000	-
2.2.11 Abris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	9 329
2.2.12 Terrains	-	-	-	-	-	185 200	-	-	-	-	-	-	185 200	3 000
2.2.13 Divers	-	-	-	-	-	91 962	-	100 000	-	-	-	-	191 962	-

TURQUIE (en millions de livres turques) (suite)

Types de coûts	Types de forces													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Forces de combat	Autres forces	Soutien, adminis- tration et comman- dement centraux	Forces para- militaires	Terri- toire national	Aide militaire de la paix (ONU)	Maintien des troupes non militaires	Total des dépen- ses militaires	Total des dépen- ses militaires civiles	
3. RECHERCHE- DEVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	140 000	-	-	-	-	-	-	140 000	-
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	60 000	-	-	-	-	-	-	60 000	-
3.2 Dévelop- pement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	80 000	-	-	-	-	-	-	80 000	-
4. TOTAL (1+2+3)	-	34 989 712	13 572 090	17 881 833	-	34 948 651	4 550 468	23 518 714	-	-	-	129 461 468	156 429	-

ANNEXE

Instrument de publication et directives s'y rapportant

Instrument de publication internationale normalisée  
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : .....

Exercice budgétaire : .....  
jour/mois/année-jour/mois/année

Monnaie nationale et unité de mesure : .....

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)





## DIRECTIVES

### Partie I

#### Directives générales

1. L'instrument de publication se présente sous la forme d'un tableau où les dépenses sont classées en fonction des types de coûts (lignes) et des types de forces (colonnes). S'agissant des coûts, le tableau possède une structure pyramidale permettant la publication des données à différents niveaux d'agrégation. Les coûts se répartissent en trois grandes catégories :

1) fonctionnement; 2) achats et construction; 3) recherche-développement.

Chacune des catégories se décompose en différents groupes et la plupart de ces groupes en sous-groupes. Les chiffres correspondant à chaque grande catégorie doivent être égaux à la somme de ceux de ses groupes respectifs et ceux de chaque groupe doivent être égaux à la somme de ceux fournis pour ses sous-groupes respectifs.

2. Il est souhaitable que les données soient fournies pour tous les types de forces et tous les types de coûts à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il est impossible de le faire, on fournira les données disponibles.

3. Les chiffres demandés concernent les dépenses militaires effectives au cours du dernier exercice financier pour lequel on dispose de données. Les montants doivent être communiqués dans la monnaie nationale du pays et aux prix courants, c'est-à-dire aux prix pratiqués pendant l'année considérée. L'unité de mesure dans laquelle les dépenses sont exprimées peut être l'unité monétaire ordinaire elle-même (livre, rial, etc.) ou l'un de ses multiples habituellement utilisés. Ce multiple ne doit pas cependant être supérieur à 1/10 000 du montant total des dépenses militaires du pays. Par exemple, si les dépenses militaires totales sont de 78 453 296 unités monétaires nationales, les statistiques fournies seront exprimées en unités ne dépassant pas  $1/10\ 000 \times 78\ 453\ 296 (= 7\ 845)$ . L'unité de mesure utilisée pourra donc être exprimée en milliers d'unités monétaires.

4. Pour des raisons d'uniformité et de clarté dans la présentation, il est demandé de recourir uniquement aux symboles suivants :

- : Néant
- N : Négligeable ou moins de la moitié de l'unité employée
- ( ) : Chiffre provisoire
- .. : Sans objet
- ... : Non disponible

Il faudrait éviter d'utiliser des blancs ou des symboles autres que ceux qui sont indiqués ci-dessus. Si toutefois les Etats se sentent obligés d'utiliser des blancs ou d'autres symboles, ils sont priés d'indiquer clairement ce que ceux-ci signifient.

5. Il est souhaitable de fournir des données pour tous les types de forces et tous les types de coûts à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il n'est pas possible, faute de données, de donner des chiffres représentant des dépenses pour un certain type de forces, il est entendu que ces dépenses doivent être comprises dans le chiffre indiqué pour un ou

plusieurs autres types de forces ou au moins dans le total. Pour la même raison, si les Etats déclarants ne peuvent fournir de renseignements sur les coûts qu'à des niveaux élevés d'agrégation, ils sont priés de présenter les chiffres au niveau d'agrégation qu'ils jugent approprié.

6. Afin de pouvoir perfectionner encore l'instrument de publication, les Etats sont priés de signaler toute difficulté d'ordre technique ou autre qu'ils pourront avoir rencontrée pour remplir le tableau et de recommander les modifications qu'ils jugeraient utile d'y apporter. Ces observations devraient être jointes au tableau complété.

#### Directives particulières

Les observations et les explications qui suivent concernent les rubriques du tableau qui semblent appeler des éclaircissements particuliers. Les lettres minuscules en début de paragraphes correspondent aux appels de note du tableau. Ainsi qu'il a déjà été indiqué ci-dessus, les pays répondant à l'enquête sont priés de faire part au Groupe spécial de la nature des problèmes d'interprétation rencontrés en remplissant le tableau.

#### Types de forces (intitulés des colonnes)

##### a) Forces stratégiques

Les pays sont priés d'indiquer le montant des dépenses qu'ils consacrent aux armes nucléaires stratégiques telles qu'elles sont définies dans le Traité SALT II et, si ces définitions ne s'appliquaient pas, ils sont priés d'expliquer les leurs. Les données indiquées sous cette rubrique doivent inclure les dépenses consacrées à toutes les forces ou unités qui sont spécialement équipées et entraînées pour assurer le fonctionnement de systèmes de vecteurs servant à transporter ces armes. Les dépenses relatives à d'autres armes et forces nucléaires devront être indiquées dans la colonne correspondant au type de forces approprié.

##### b) Soutien, administration et commandement centraux (colonnes 6 et 7)

Dans les colonnes 6 et 7 doivent figurer les activités de soutien qui sont communes à plusieurs des forces énumérées dans les colonnes 1 à 5. Dans la colonne 6 doivent figurer toutes les activités de soutien autres que celles concernant l'administration et le commandement centraux des forces militaires qui, elles, doivent figurer dans la colonne 7. Celle-ci regroupe les dépenses afférentes au personnel militaire central et régional commandant plusieurs types de forces, notamment les fonctions administratives du ministère de la défense.

##### c) Forces paramilitaires (colonne 8)

Le terme paramilitaire peut recouvrir divers types de forces. Ces forces peuvent garder les frontières nationales, essentiellement contre l'immigration illégale, la contrebande ou des infiltrations de partisans. Dans d'autres cas, leur principal objectif est de maintenir la sécurité intérieure. Ces forces peuvent également être utilisées contre un ennemi extérieur armé.

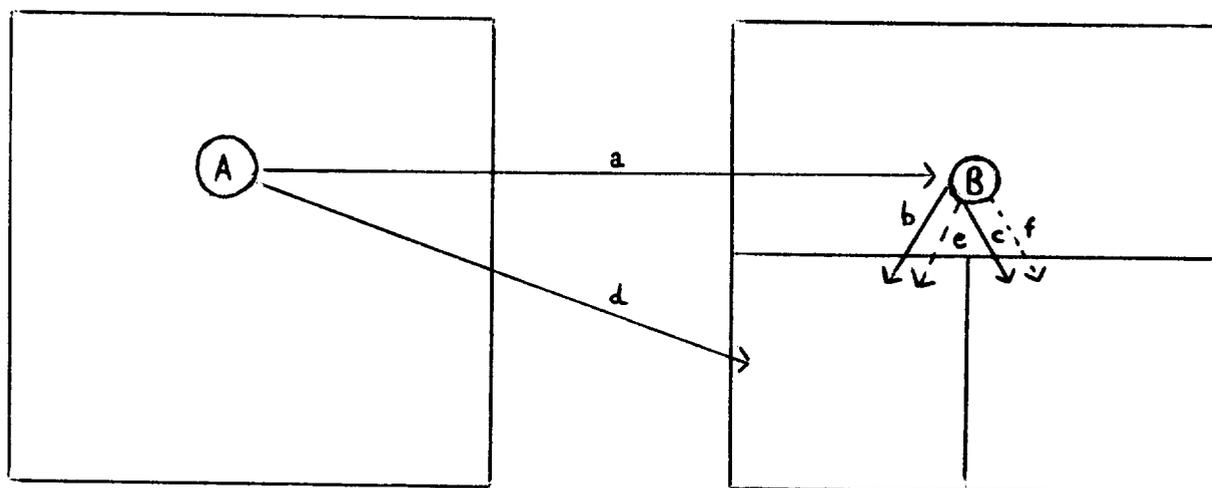
Aux fins de la présente enquête, il est nécessaire de définir les éléments qui doivent figurer dans le secteur militaire et ceux qu'il convient

d'en exclure. Il semble raisonnable de faire figurer dans les forces paramilitaires les unités, formations, etc., dont l'organisation, l'équipement et la mission sont analogues à ceux des forces armées et qui peuvent participer à des combats dont les objectifs, le théâtre des opérations et les résultats sont de même nature que ceux effectués par les forces armées.

Les pays qui fournissent des chiffres pour cette rubrique sont priés de joindre au tableau une brève description des fonctions de ces forces.

d) Aide militaire (colonnes 9, 10 et 11)

Figure indiquant les voies que l'aide militaire peut emprunter



Explications

Un pays A peut accorder à un pays B une aide militaire (flux a) qui, par l'intermédiaire du budget de l'Etat du pays bénéficiaire, est destinée aux forces alliées stationnées sur le territoire de ce pays (flux b) ou au secteur militaire du pays bénéficiaire (flux c).

L'aide militaire peut également être destinée à des forces alliées stationnées sur le territoire d'un autre pays sans passer par l'intermédiaire du budget d'un pays tiers (flux d). (L'appui d'un pays à ses propres forces militaires à l'étranger ne doit pas être comptabilisé comme aide militaire. Ces dépenses doivent figurer dans les colonnes 1 à 7.)

Enfin, l'aide militaire peut être accordée par un pays à des forces alliées stationnées sur son propre territoire (flux e). Les dépenses que le pays B prélève sur ses propres ressources pour les consacrer à ses propres forces militaires sont représentées par le flux f.

### Conclusions

Les pays du type A sont priés d'indiquer la somme des flux a et d, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des pays étrangers. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 10. Les pays du type B sont priés d'indiquer la somme des flux b et e, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des forces alliées stationnées sur leur propre territoire. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 9. Les flux c et f, c'est-à-dire les dépenses consacrées aux propres forces militaires du pays, doivent figurer dans les colonnes 1 à 7 appropriées.

Dans la mesure où b et c sont les éléments du même flux a, il existe un risque de double comptabilisation, les mêmes sommes pouvant être indiquées deux fois, par le pays A et par le pays B. Afin d'éviter cette double comptabilisation, les pays du type B sont priés d'indiquer le montant total de l'aide militaire qu'ils reçoivent de l'étranger, c'est-à-dire le montant du flux a. Lorsqu'un pays à la fois accorde une aide militaire et en bénéficie, il est prié de remplir à la fois les colonnes 9 et 10.

Les pays ayant fourni des troupes et du matériel dans le cadre des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont aussi priés d'indiquer toutes les dépenses supplémentaires effectuées à cette fin au cours de l'année considérée. Ces dépenses doivent figurer dans la colonne 11 du tableau, déduction faite de toute indemnité reçue de sources extérieures.

#### e) Défense civile (colonne 14)

Il s'agit là des dépenses effectuées pour assurer, autrement que par les moyens militaires habituels, la protection des populations et des installations civiles contre les risques d'hostilités ou de désastres. Ce sont par exemple des dépenses relatives aux abris ainsi qu'aux plans et aux préparatifs pour l'évacuation puis la survie des civils de secteurs menacés d'attaque. Pour une définition détaillée du concept de défense civile, les pays sont priés de se reporter à l'article 61 du Protocole additionnel de 1977 à la Convention de Genève de 1949. L'indication de données relatives à la défense civile concerne surtout les pays disposant de forces stratégiques.

#### Types de coûts (intitulés des lignes)

##### f) Personnel (ligne 1.1)

Le but étant de ne pas prendre en compte les rémunérations pour des services passés mais d'inclure les sommes versées pour des services actuels et futurs, les chiffres doivent comprendre les versements directs au personnel ainsi que les autres dépenses annexes qui sont à la charge de l'employeur, tels qu'impôts, pensions et autres cotisations. Si ces données ne sont pas disponibles, elles peuvent être remplacées par l'indication du montant des dépenses effectuées au titre de services passés, pour les pensions, par exemple, notamment si les effectifs demeurent constants. En tout état de cause, le rapport doit être accompagné d'une explication sur la nature des données communiquées.

g) Conscrits (ligne 1.1.2)

Les coûts indiqués pour les conscrits s'entendent en tant que versements effectifs. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés d'indiquer à la partie II ci-après les salaires moyens correspondants dans le secteur civil ainsi que les effectifs de la main-d'oeuvre soustraite au secteur civil du fait de la conscription.

h) Fournitures d'usage courant (lignes 1.2.1)

Cette rubrique comprend les achats de denrées alimentaires, de vêtements, de produits pétroliers, de matériel d'instruction (à l'exclusion des munitions), de fournitures médicales, de fournitures de bureau, etc.

i) Entretien et réparations (lignes 1.2.2)

Cette rubrique comprend les services contractuels de réparation et d'entretien du matériel et des installations ainsi que les achats de pièces détachées, de matériaux et d'outils pour la réparation et l'entretien du matériel et des installations.

Dans certains cas, les réparations ont pour but non seulement de rendre au matériel et aux installations leur qualité et leurs performances premières, mais aussi d'améliorer cette qualité ou de modifier ces performances. Dans une certaine mesure, il faut considérer ces activités comme des investissements. Les modifications importantes et les grosses réparations de ce type qui comportent de substantiels éléments d'investissement doivent être indiquées dans les catégories de coûts 2.1 (Achats) ou 2.2 (Construction).

Les pays sont en tout état de cause priés de décrire la méthode choisie et d'expliquer la pratique ou les règlements comptables qu'ils suivent en ce qui concerne les éventuels éléments d'investissement des réparations et modifications importantes, et de joindre ces observations au tableau complété.

j) Services contractés, etc. (ligne 1.2.3)

Cette rubrique comprend les dépenses au titre des achats de divers services, tels que frais de voyage, frais postaux, frais d'impression et autres frais.

k) Loyers immobiliers (lignes 1.2.4)

Comme les investissements initiaux en actifs immobiliers appartenant au secteur militaire ne donnent pas habituellement lieu à des versements effectifs, il est souhaitable d'ajouter au coût du loyer à communiquer la valeur actualisée de cet investissement. On peut estimer celle-ci au moyen de taux d'intérêt ou de taux d'amortissement appropriés pour l'année considérée.

l) Achats (ligne 2.1)

Le potentiel militaire d'un pays ne dépend pas seulement de ses achats de matériels et de sa construction d'installations militaires, mais aussi du taux d'amortissement, de désaffectation et de mise hors d'usage de ces biens. Les

renseignements de ce type peuvent ne pas être aisément accessibles. Il serait toutefois hautement souhaitable d'obtenir, lorsqu'ils sont disponibles, des renseignements sur les taux de désaffectation et de durée moyenne de service des différents types de matériels et d'installations. Ces renseignements devraient être joints au tableau. Voir également la note i) ci-dessus.

m) Véhicules blindés (lignes 2.1.5)

Dans cette rubrique figurent les chars, les véhicules blindés de transport de troupes et les autres matériels blindés.

n) Munitions (ligne 2.1.8)

Pour les mêmes raisons que celles indiquées au paragraphe l) ci-dessus, il est souhaitable de pouvoir comparer les achats de munitions et les consommations correspondantes. A cette fin, les pays sont priés de fournir ces dernières données à la partie II ci-après.

o) Construction (ligne 2.2)

La construction de nouvelles installations est souvent liée à l'acquisition de terrains. Les dépenses du secteur militaire relatives à l'acquisition de terrains doivent être communiquées séparément sous la rubrique 2.2.12 (Terrains).

p) Electronique, etc. (ligne 2.2.4)

Cette rubrique comprend également les communications ainsi que les structures et installations apparentées.

q) Installations d'entraînement (ligne 2.2.7)

Cette rubrique comprend les dépenses occasionnées par la construction d'installations fixes d'entraînement telles que polygones de tir, parcours du combattant, etc.

r) Magasins, dépôts, etc. (ligne 2.2.8)

Cette rubrique comprend les installations de réparation et d'entretien.

s) Abris (ligne 2.2.11)

Comme il n'est pas toujours possible de distinguer entre ouvrages fortifiés et abris destinés au personnel militaire, les pays sont priés d'indiquer le total de leurs coûts sous la rubrique 2.2.10 (Ouvrages fortifiés) et de réserver la rubrique 2.2.11 (Abris) aux abris construits principalement pour protéger la population civile.

t) Terrains (ligne 2.2.12)

Les renseignements concernant les ventes de terrains par le secteur militaire sont demandés dans la partie II ci-après.

u) Recherche-développement (ligne 3)

Il est possible de distinguer entre les deux groupes composant cette catégorie selon le degré d'application des activités de recherche, c'est-à-dire la mesure dans laquelle elles sont axées sur la création d'un produit déterminé ("recherche à objectif"), comme par exemple un système particulier d'armes. Les activités de recherche fondamentale ainsi que celles de recherche appliquée qui ne sont pas liées à un objectif peuvent par conséquent figurer dans le groupe 3.1, tandis que les activités assimilables à une recherche à objectif figureraient dans le groupe 3.2 avec les activités de développement, qui sont toujours considérées comme ayant un objectif.

Les pays qui éprouveraient des difficultés à distinguer entre ces deux types de classification sont priés de présenter leurs observations à ce sujet et de les joindre au tableau.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : .....  
(salaire par durée de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : .....  
(nombre d'années)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : .....  
(montant)

3. S'agissant des points n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : .....

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : .....

b) Biens immobiliers autres que les terrains : .....

c) Matériel : .....

d) Services : .....

e) Divers : .....

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.